

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1128

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	0	33 583 003
Intégration et accès à la nationalité française	0	0
TOTAUX	0	33 583 003
SOLDE	-33 583 003	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que des efforts considérables sont demandés aux Français en particulier aux retraités et aux familles, les lignes budgétaires pour les demandeurs d'asile sont, cette année encore, en hausse.

Cet amendement propose de baisser de 10% l'enveloppe allouée à l'allocation pour les demandeurs d'asile (ADA) (action 02 du programme 103)